



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

Séance ordinaire du 12 novembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 12 novembre 2025 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Steve Lefebvre	Maire
	Michel Lamoureux	Conseiller
	André-Mathieu Lefebvre	Conseiller
	Marc Poirier	Conseiller
	Sonia Paul	Conseillère
	Steve Millar	Conseiller
	Samuel Godin	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2025-11-12-286

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par André-Mathieu Lefebvre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000	OUVERTURE DE LA SÉANCE
0-1	Ouverture de la séance
0-2	Adoption de l'ordre du jour
0-3	Adoption des procès-verbaux
	A. Procès-verbal de la séance ordinaire du 1 ^{er} octobre 2025

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110	Conseil municipal
110-1	Désignation d'un responsable de l'accès à l'information
110-2	Calendrier des rencontres 2025-2026
110-3	Nomination des membres des comités
110-4	Nomination d'un substitut au conseil de la MRCVG et d'un maire suppléant

130	Gestion financière et administrative
130-1	Approbation du journal des achats en lot du mois d'octobre 2025
130-2	Approbation du journal des achats du mois d'octobre 2025



- 130-3 Dépôt du relevé bancaire d'octobre 2025
130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 31 octobre 2025 – États des activités financières
130-5 Approbation des salaires du mois d'octobre 2025
130-6 Adoption des prévision budgétaires 2026 de la RIAM
130-7 Demande d'aide financière au programme de Fonds événementiel de la MRCVG
130-8 Demande – Emplois d'été Canada
130-9 Renouvellement FQM Assurance

160 Ressources humaines

- 160-1 Destitution
160-2 Ajustements salariaux
160-3 Avenir des emplois saisonniers
160-4 Embauche Directeur des travaux publics
160-5 Embauche opérateur/journalier affectés aux travaux publics et collecte des matières résiduelles
160-6 Prolongation de probation

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1 Rapport des activités du service de sécurité incendie d'octobre 2025
200-2 Suivi – Dossier toiture caserne incendie

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

- 300-1 Suivi – Dossier gabarits du pont
300-2 Garage rue Lecompte
300-3 Chemin Rémi-Gagnon

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1 Rapport de l'usine d'épuration du mois d'octobre 2025
400-2 Rapport de l'eau potable du mois d'octobre 2025

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 600-1 Rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2025
600-2 Demande de dérogation mineure 2025-004

700 LOISIRS ET CULTURE

800 CORRESPONDANCE

- 800-1 Demande d'autorisation – Rallye Perce-neige

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025

M.B. 2025-11-12-287

Il est proposé par Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux,



QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
110	Conseil municipal

110-1 Désignation d'un responsable de l'accès à l'information

M.B. 2025-11-12-288

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) prévoit que la personne exerçant la plus haute autorité au sein d'un organisme public est responsable de l'application de cette loi;

CONSIDÉRANT QUE la plus haute autorité étant le maire, le conseil municipal souhaite déléguer cette responsabilité à la directrice générale et greffière-trésorière, conformément aux dispositions de la loi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Sonia Paul, et résolu :

QUE le conseil municipal désigne la directrice générale et greffière-trésorière, comme responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels pour la Municipalité de Bouchette;

QUE la personne désignée exerce les fonctions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

QUE la présente résolution remplace toute résolution antérieure relative à la désignation d'un responsable de l'accès à l'information.

Adoptée à l'unanimité

110-2 Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2026

M.B. 2025-11-12-289

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyée par Samuel Godin, et résolu,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront habituellement le mercredi et débuteront à 19h00 :

Mercredi le 14 janvier 2026	Mercredi le 8 juillet 2026
Mercredi le 4 février 2026	Mercredi le 5 août 2026



Mercredi le 4 mars 2026	Mercredi le 2 septembre 2026
Mercredi le 1 ^{er} avril 2026	Mercredi le 7 octobre 2026
Mercredi le 6 mai 2026	Mercredi le 4 novembre 2026
Mercredi le 3 juin 2026	Mercredi le 2 décembre 2026

Adoptée à l'unanimité

110-3 Nomination des membres des comités et représentants d'autres organismes

M.B. 2025-11-12-290

CONSIDÉRANT QUE pour donner suite à l'élection municipale, il est requis de nommer les membres des différents comités et représentants auprès d'autres organismes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu :

QUE les conseillers suivants soient nommés au comité de transport et communication, Marc Poirier, Samuel Godin, Steve Lefebvre.

QUE les conseillers suivants soient nommés au comité de sécurité incendie, André-Mathieu Lefebvre, Michel Lamoureux et Steve Millar.

QUE les conseillers suivants soient nommés au comité de démolition, Marc Poirier, Steve Millar, André-Mathieu Lefebvre.

QUE les conseillers suivants soient nommés au comité de ressources humaines, Steve Millar, Sonia Paul et André-Mathieu Lefebvre.

QUE les conseillers suivants soient nommés au comité récréatif loisir et culture, Samuel Godin, André-Mathieu Lefebvre, Steve Millar, et Michel Lamoureux.

QUE les conseillers suivants soient nommés au comité consultatif d'urbanisme, Marc Poirier, et Sonia Paul en tant que présidente du comité.

QUE le conseiller Michel Lamoureux soit nommé comme représentant auprès de la RIAM.

QUE le maire Steve Lefebvre est d'office sur tous les comités municipaux.

Adoptée à l'unanimité

110-4 Nomination d'un substitut au conseil de la MRCVG et d'un maire suppléant

M.B. 2025-11-12-291

CONSIDÉRANT QUE l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacance de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;



CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit aussi nommer un maire suppléant en cas de vacance au poste de maire, ou d'empêchement,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Samuel Godin, et résolu,

QUE le conseil de la municipalité de Bouchette nomme le conseiller Marc Poirier à titre de substitut au conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

QUE le conseil de la municipalité de Bouchette nomme le conseiller Marc Poirier à titre de maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité

130	Gestion financière et administrative
-----	---

130-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois d'octobre 2025

M.B. 2025-11-12-292

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Sonia Paul, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois d'octobre 2025 pour un montant total de 203 813.57\$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

130-2 Approbation du journal des achats pour le mois d'octobre 2025

M.B. 2025-11-12-293

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver le journal des achats au 31 octobre 2025 pour un montant de 163 048.46\$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

130-3 Dépôt du relevé bancaire d'octobre 2025

Note au procès-verbal

Le relevé bancaire d'octobre 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 31 octobre 2025

Note au procès-verbal

Le document de suivi budgétaire au 31 octobre 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-5 Approbation des salaires du mois d'octobre 2025

M.B. 2025-11-12-294

Sur la proposition de André-Mathieu Lefebvre, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'approuver les salaires payés du mois d'octobre 2025 pour un montant de 49 835.46 \$.

Adoptée à l'unanimité



130-6 Adoption des prévisions budgétaires de la RIAM

M.B. 2025-11-12-295

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Sonia Paul, il est résolu d'approuver les prévisions budgétaires de la RIAM pour l'année 2026 au montant de 15 604\$.

Adoptée à l'unanimité

130-7 Demande d'aide financière au programme de Fonds événementiels de la MRCVG

M.B. 2025-11-12-296

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau offre un programme de soutien financier dans le cadre de son *Fonds événementiel* afin d'appuyer les municipalités dans l'organisation d'activités locales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette souhaite organiser une activité hivernale visant à animer la communauté et à encourager la participation des citoyens;

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande d'aide financière au *Fonds événementiel de la MRC Vallée-de-la-Gatineau* pour l'organisation de l'activité hivernale 2026.

Adoptée à l'unanimité

130-8 Demande – Emploi d'été Canada

M.B. 2025-11-12-297

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada* 2026 afin d'embaucher des étudiants pour la période estivale;

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Samuel Godin, et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande au programme Emplois d'été Canada 2026;

QUE celle-ci soit autorisée à signer tout document nécessaire à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

130-9 Renouvellement FQM Assurance

M.B. 2025-11-12-298

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette adhère au programme d'assurance de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

CONSIDÉRANT QUE la proposition de renouvellement pour l'année 2026 a été reçue au montant de 32 662.94\$ et jugée satisfaisante;

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Samuel Godin, et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat d'assurance de la Municipalité de Bouchette auprès de la FQM pour l'année 2026.



QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

160	Ressources humaines
-----	----------------------------

Note au procès-verbal : Les conseillers Samuel Godin, Steve Millar et André-Mathieu Lefebvre, se retirent de leurs sièges à la table du conseil.

160-1 Destitution de l'employé #22-0234

M.B. 2025-11-12-299

ATTENDU QU' il convient de ne pas nommer le nom de l'employé aux fins de la présente résolution pour des motifs liés au caractère public de celle-ci;

ATTENDU QU' après analyse et discussion, les membres du Conseil municipal sont d'opinion qu'il est impossible de maintenir de lien d'emploi de l'employé #22-0234, considérant que des comportements incompatibles avec les valeurs et les exigences du service ont été constatés à l'issue d'une enquête interne;

ATTENDU QUE le projet de lettre, soumis à l'attention des membres du Conseil municipal et approuvé par celui-ci, a pour but d'informer l'employé #22-0234 concernant l'existence de la présente résolution et des raisons qui motivent sa destitution;

ATTENDU QU' après analyse et discussion, les membres du Conseil municipal sont d'opinion que l'employé no. 22-0234 doit être destitué de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est dûment proposé par Sonia Paul, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu que :

PROCÉDER au congédiement de l'employé #22-0234, qu'il ne convient pas de nommer en raison du caractère public de la résolution, lequel congédiement est effectif sur adoption de la présente résolution;

MANDATER le Maire, M. Lefebvre, à faire parvenir à l'employé #22-0234, une copie conforme de la présente résolution, accompagnée de la lettre de congédiement dont le projet a été soumis à l'attention des membres du Conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal : Les conseillers Samuel Godin et André-Mathieu Lefebvre, reprennent leurs sièges à la table du conseil.

160-2 Ajustements salariaux

M.B. 2025-11-12-300

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à l'analyse de la rémunération de certains employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun d'apporter un ajustement salarial et de classe salariale afin de refléter les responsabilités, la performance et la réalité du marché;

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Samuel Godin, et résolu :

QUE le conseil municipal approuve l'ajustement salarial tel que présenté par la direction générale;



QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à effectuer les ajustements administratifs nécessaires aux employés 22-0037, 32-0154 et 32-0245.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal : Le conseiller Steve Millar, reprend son siège à la table du conseil.

160-3 Évolution du poste de journalier

M.B. 2025-11-12-301

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à l'analyse de l'organisation du travail au sein du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier saisonnier devra être révisé afin de mieux répondre aux besoins opérationnels de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

QUE le conseil municipal prenne acte que le poste de journalier sera appelé à être modifié dans le cadre d'une révision organisationnelle;

QUE la direction générale soit mandatée pour préparer les ajustements requis et soumettre une recommandation au conseil municipal en temps opportun.

Adoptée à l'unanimité

160-4 Embauche d'un directeur des travaux publics

M.B. 2025-11-12-302

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur des travaux publics doit être pourvu et qu'un processus de sélection a permis d'identifier un candidat qualifié;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

QUE la Municipalité de Bouchette procède à l'embauche de M. Martin Garneau à titre de directeur des travaux publics;

QUE ses conditions de travail soient établies selon les politiques en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

160-4 Embauche d'un opérateur/journalier temporaire affecté aux travaux publics et collecte de matières résiduelles

M.B. 2025-11-12-303

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite combler un besoin temporaire au sein du service des travaux publics et de la collecte des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE le processus de recrutement a permis d'identifier un candidat qualifié pour occuper ce poste;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Millar, **APPUYÉ PAR** Samuel Godin, **ET RÉSOLU :**



QUE la Municipalité de Bouchette procède à l'embauche de M. Jean Manseau à titre d'opérateur journalier temporaire, affecté aux travaux publics et à la collecte des matières résiduelles;

QUE ses conditions de travail soient établies selon les politiques en vigueur pour les postes temporaires.

Adoptée à l'unanimité

160-7 Départ de pompiers

Note au procès-verbal : Le conseil remercie les membres du service incendie pour leurs dévouements et leurs années de service.

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois d'octobre 2025.

200-2 Suivi – Dossier toiture caserne incendie

M.B. 2025-11-12-304

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette a procédé à un appel de soumissions pour la réfection de la toiture de la caserne incendie;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues et analysées par la direction générale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, APPUYÉ PAR Michel Lamoureux, ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour la réfection de la toiture de la caserne incendie soit octroyé à **Toiture Raymond**, au montant de **4400\$ plus taxes**.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
-----	-----------------------------------

300-1 Suivi – Gabarits du pont de fer

M.B. 2025-11-12-305

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) n'a pas pris en compte les recommandations de la Municipalité de Bouchette concernant les gabarits en lien avec la sécurité des piétons;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations formulées par son avocat relativement au dossier du pont;



CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite assurer la sécurité des piétons et des usagers circulant sur ce tronçon;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'une passerelle piétonne au pont améliorerait de façon significative la sécurité et la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les véhicules;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de demander officiellement au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'envisager l'aménagement d'une telle passerelle;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR André-Mathieu Lefebvre, APPUYÉ PAR Marc Poirier, ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande officiellement au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) d'étudier la possibilité d'aménager une passerelle piétonne en lien avec le pont de fer.

Adoptée à l'unanimité

300-2 Location d'un garage

M.B. 2025-11-12-306

CONSIDÉRANT l'urgence de libérer la caserne afin d'accueillir les camions de déneigement pour la saison hivernale;

CONSIDÉRANT la nécessité de prévoir un espace temporaire d'entreposage pour les véhicules d'incendie afin d'assurer leur disponibilité et leur sécurité durant cette période;

CONSIDÉRANT que cette location temporaire est estimée pour une durée de cinq (5) mois au cout de 15 000\$ + taxes et assurances;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Marc Poirier;

QUE le conseil autorise la signature d'un contrat de location au 19 rue Lecompte pour un garage destiné à l'entreposage temporaire des véhicules d'incendie, pour une période de cinq (5) mois.

Adoptée à l'unanimité

300-3 Chemin Rémi-Gagnon

M.B. 2025-11-12-307

CONSIDÉRANT que le chemin Rémi-Gagnon a été confirmé comme étant privé par le notaire;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Samuel Godin, appuyé par Michel Lamoureux;

QUE le conseil indique que ce chemin ne sera pas entretenu par la Municipalité à l'avenir.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-----	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout



A- Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois d'octobre 2025 concernant l'usine d'épuration.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable

Note au procès-verbal

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois d'octobre 2025.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	--

600-1 Rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2025

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2025.

600-2 Demande de dérogation mineure 2025-004

M.B. 2025-11-12-308

CONSIDÉRANT QUE qu'une demande de dérogation mineure nous a été acheminée en bonne et due forme par le propriétaire du lot 4 741 024;

CONSIDÉRANT QUE la volonté du requérant est d'améliorer l'aspect visuel et pratique;

CONSIDÉRANT QUE le garage à construire remplacera plusieurs petits abris temporaires et cabanons;

CONSIDÉRANT QUE le garage à construire sera en partie construit sur l'emplacement d'un abri à bois de chauffage qui sera démolie;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est situé le long du chemin Héritage sud privé avec peu de circulation;

CONSIDÉRANT QUE le garage à construire respectera la distance réglementaire avec la marge latérale;

CONSIDÉRANT QUE le garage à construire sera à une distance de 7.31m de la marge avant au lieu de 12m;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'urbanisme a recommandé la dérogation mineure 2025-004;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Sonia Paul, et résolu,



QUE le conseil accepte la dérogation mineure 2025-004.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Demande d'autorisation Rallye-Perce neige 2026

M.B. 2025-11-12-309

CONSIDÉRANT que les concurrents à ce Rallye emprunteront certaines voies de circulation dans la municipalité de Bouchette à des fins d'épreuves de classement;

CONSIDÉRANT que la demande consiste à permettre aux concurrents d'utiliser les voies de circulation concernées, soit le chemin de la Montée Blue Sea, le chemin Carle et le chemin du Cimetière;

CONSIDÉRANT que le blocage des accès et la sécurité seront assurés par le groupe organisateur et que les véhicules d'urgences aient priorité en tout temps;

CONSIDÉRANT que les organisateurs installent du matériel pour y définir les trajets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, et appuyée par Samuel Godin,

QUE le conseil municipal permette aux organisateurs du Rallye Perce Neige Maniwaki 2026 d'utiliser lesdites voies de circulation lors du Rallye Perce-Neige 2026.

QUE les organisateurs du Rallye Perce-Neige s'engagent à ramasser tout matériel installé pour les fins du rallye.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

1100 Levée de la séance

M.B. 2025-11-12-310

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h52.

Adoptée à l'unanimité



Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale et
Greffière-trésorière